



RENOUVELLEMENT

La CGT Finances publiques 44 a tenu son AG annuelle le 19 novembre. Rapport financier et rapport d'activité de la section, puis tables rondes (très appréciées), la journée s'est conclue sur un repas convivial.

Moment important dans la vie du syndicat, l'AG a vu un rajeunissement de la Commission Exécutive élue, avec 4 nouveaux et nouvelles de moins de 30 ans !

Place aux jeunes, et les portes restent ouvertes à toutes et tous, engagez-vous, [syndiquez-vous](#) !

25 NOVEMBRE, JOURNÉE DE LUTTE

Contre les violences sexistes et sexuelles au travail ! En France, en 2024, ces violences au travail sont massives :

- quotidiennement, 10 viols ou tentatives de viol ont lieu au travail ;
- 30 % des femmes sont victimes de harcèlement ou d'agressions sexuelles au travail ;
- 9 % ont eu un rapport sexuel forcé ou non désiré sur le lieu professionnel ;
- 80 % des femmes salariées sont régulièrement confrontées à des attitudes ou des comportements sexistes ;
- 70 % des victimes de harcèlement sexuel au travail n'en ont pas parlé à leur supérieur ou à leur employeur ;
- 30 % n'en parlent à personne ;
- seules 5 % déposent plainte ;
- quand elles en ont parlé à leur employeur, 40 % des victimes estiment que le règlement leur a été défavorable.



Face à ces violences, ne pas rester seule, oser témoigner et lutter.

Dans la rue à Nantes, nous manifesterons derrière la banderole intersyndicale, CGT, FSU, Solidaires – Rdv à 18h, place des Volontaires de La Défense Passive (en haut de la rue du Calvaire).

DÉREMBOURSEMENT

La ministre de la Santé a annoncé que la Sécurité sociale ne remboursera plus que 65 % des visites en 2025 (contre 70 % aujourd'hui) chez le médecin ainsi qu'une baisse de 5 % du remboursement des produits vendus en pharmacie.

On bascule vers un modèle de Sécurité sociale in-

égalitaire où les personnes présentant une pathologie vont désormais devoir compter sur leurs mutuelles ou assurances privées pour rembourser le coût de leurs soins. Cela veut dire sortir du modèle universel que veut justement rétablir la CGT.

Rappel, pour 100 € cotisés, la Sécu a de 3 à 4 € de frais de gestion. Pour les complémentaires, c'est 14 à 22 €. Il faut en effet payer les actionnaires, le marketing, etc. Tout ce qui renforce ce système des complémentaires ne vise donc pas à faire des économies mais à gaver les copains.

ENSAP RETRAITÉ·E·S

Le « sachiez-vous » ? les retraité·e·s doivent créer un compte ENSAP pour avoir accès à leurs bulletins de pensions. Si les jeunes retraité·e·s sont bien au courant, ce n'est pas forcément le cas des plus anciens·ne·s. Et nous avons donc seulement 12 % des retraité·e·s qui ont un compte. Embêtant quand même pour surveiller sa pension ou les prélèvements de mutuelle. <https://ensap.gouv.fr/> Passez le mot autour de vous auprès des ancien·ne·s collègues. Surtout dans la perspective de la mise en place de la mutuelle « groupe ».

UN PONT TROP LOIN

La dernière note de Bercy vient préciser les conséquences de la fin des ponts dits naturels. La journée « ministre » ou autorisation absence exceptionnelle est maintenue et banalisée : cette journée peut être posée à tout moment de l'année comme un CA ou un ARTT. Seule contrainte annoncée, veiller à avoir des effectifs présents « suffisants » sur les ponts lors des « périodes de forte activité ». Nous resterons vigilants sur cette question.

ANTICIPATION

Le Projet de Loi de Finances 2025 n'est pas encore adopté que déjà nos services moulinent pour calculer les jours de carence supplémentaires ! Les informaticiens de la DGFIP travaillent déjà à mettre à jour le logiciel PAYSAGE (application paye) pour prendre en compte les 3 jours de carence et la baisse du remboursement à 90 %. Il ne faudrait surtout pas de jours de carence pour appliquer ces mesures régressives... Vous pouvez déjà aller constater vous-même les conséquences de cette mesure sur ce simulateur : <https://carence.cgtfonctionpublique.fr/>

**De bonnes raisons de se mobiliser
les 5 et 12 décembre prochain !**